

Rendre la PPS plus accessible pour les personnes en situation de handicap



Le projet Planification préalable des soins Canada dirigé par l'Association canadienne de soins palliatifs se lance dans un projet de deux ans visant à rendre les ressources de planification préalable des soins (PPS) plus accessibles pour les personnes en situation de handicap au Canada. Un sondage a été mené auprès d'organismes nationaux, provinciaux/territoriaux et communautaires qui desservent des personnes qui vivent (ou pourraient vivre) avec un handicap. L'objectif de ce sondage était de mieux comprendre le type et la disponibilité des ressources sur la PPS conçues pour les personnes handicapées, et de cerner les lacunes et les occasions à saisir pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité de l'information.

Que faudrait-il pour mieux servir cette clientèle?

77% des répondants ont dit qu'ils soutiennent des personnes en situation de handicap.

58% des organismes utilisent les ressources provenant d'autres organismes.

76% des organismes sont régulièrement appelés à soutenir leurs clients dans leur planification de l'avenir.

97% croient que leurs clients/intervenants bénéficieraient de ressources et d'éducation sur la PPS.

46% ont dit avoir conçu des ressources de planification préalable pour aider leurs clients/intervenants.



Quelles sont les lacunes?

- ✘ Un manque de ressources accessibles.
- ✘ Un manque de sensibilisation à la planification préalable des soins.
- ✘ Un manque d'occasions de formation pour les prestataires de services.

Que faut-il faire?

- ! Concevoir des ressources conformes aux normes d'accessibilité.
- ! Concevoir des ressources en langage clair.
- ! Définir, consolider et rationaliser les pratiques exemplaires.
- ! Produire des ressources dans une variété de formats (papier, en ligne, vidéo, consultations individuelles).
- ! Centrer les ressources sur la personne.

Occasions de collaboration

- ⊕ **72%** des répondants ont indiqué qu'ils préféreraient offrir de l'information et de la formation sur la PPS au moyen de leurs propres ressources.
- ⊕ **19%** préfèrent référer leurs clients/intervenants à un autre organisme pour obtenir des ressources et de l'information.
- ⊕ **64%** aimeraient travailler avec l'ACSP pour concevoir des ressources.